

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION

Origine : Demande de renseignements no 1 en date du 10 juillet 2000

Demandeur : Régie de l'énergie

Question 21 :

Références : **SCGM-19, document 15, pages 20, 21 et 40, 41 de 46**

Demande :

21.1 Les programmes PE 106 et PE 204 comprennent des activités qui sont décrites aux références ci-dessus, veuillez fournir une répartition des coûts de ces programmes selon ces activités et veuillez préciser les montants que SCGM consacre actuellement à ce type d'activités.

Réponse

21.1 Nous n'avons pas encore ciblé les interventions spécifiques qui seront réalisées dans le cadre des activités de sensibilisation. Nous avons listé ces différents véhicules afin de vous informer sur le type de support que nous pourrions utiliser. Certaines de ces activités seront dédiées uniquement à l'efficacité énergétique et développées par l'équipe responsable de l'efficacité énergétique comme, par exemple, la promotion du programme Énergide. Cependant, la majorité des véhicules qui sont listés dans ces fiches existent déjà à la SCGM et ne sont pas dédiés uniquement à l'efficacité énergétique.

Ceux-ci, par exemple le bulletin GazInfo, pourraient être utilisés par les responsables de l'efficacité énergétique afin de sensibiliser la clientèle sur différents aspects touchant l'efficacité énergétique. Le GazInfo est un bulletin qui est envoyé à toute la clientèle de la SCGM. Lorsque nous voudrions y introduire un message (capsule) sur l'efficacité énergétique, nous imputerons une partie des coûts de réalisation du bulletin en question, proportionnellement à l'espace utilisé, au PGEÉ.

Pour l'année 1998-1999, la SCGM a consacré 36 000\$ en sensibilisation et en information reliée à l'efficacité énergétique. Pour ce qui est des montants alloués à ce type d'activités qui ne concernent pas strictement l'efficacité énergétique, ils ne sont pas inclus dans les budgets du PGEÉ.